Envoyé en préfecture le 26/11/2025
Reçu en préfecture le 26/11/2025
Publié le
ID : 029-212901763-20251124-CM2025241103-DE

Nombre de conseillers • en exercice : 19 • présents : 15 • votants : 18	L'an deux mil vingt-cinq le vingt quatre novembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Plonévez-Porzay, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Alain PENNOBER Maire. Présents: Alain PENNOBER, Sylviane PENNANEACH, Jacques LE PAGE, Pascal BODENAN, Jeanne HASCOËT, Gilles BOUTIN, Béatrice LE BIHAN, André PIRIOU, Béatrice HASCOËT, Fabienne TIENNOT, Cathy LE MEUR, Béatrice LE BOURCH, Denis FLOCHLAY, , Michel LE MENN, Nathalie RIOU Absents excusés : Véronique LEBON, donne pouvoir à Alain PENNOBER, David DADEN donne pouvoir à Denis FLOCHLAY, André FERTIL Absent non excusé : Olivier HENAFF Elue secrétaire de séance : Béatrice HASCOËT
Date de convocation 18 novembre 2025	

Assistait également à la réunion Sébastien LE GARREC, secrétaire général de mairie.

3. Subvention CCAS

Afin d'équilibrer le budget de fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale, qui ne perçoit aucune recette, il est nécessaire d'attribuer une subvention.

Le besoin est actuellement de 5 700€.

Il est proposé d'attribuer au Centre Communal d'Action Sociale une subvention de 5 700€.

Vote :
A l'unanimité, le conseil municipal
- DECIDE d'attribuer une subvention au Centre Communal d'Action Sociale à hauteur de 5 700€.

Pour copie conforme

A Plonévez-Porzay,
Le mardi 25 novembre 2025
Le maire
Alain PENNOBER

